

- 1- **Ouverture de la séance en visioconférence**
- 2- **Adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 17 janvier 2022
  - 3.2 Séance extraordinaire du 27 janvier 2022
- 4- **Période de demandes verbales**
- 5- **Administration**
  - 5.1 Approbation des comptes payables et payés
  - 5.2 Adoption du règlement # 653-2022 - Modification au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
  - 5.3 Adoption du règlement #655-2022 - Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2022
  - 5.4 Quote-part 2022 – Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles
  - 5.5 Dépôt - Convention collective de travail 2020-2026 - Syndicat canadien de la fonction publique
  - 5.6 Dépôt – Commission municipale du Québec - Travaux d'audit de conformité portant sur le délai de transmission des rapports financiers
  - 5.7 Fosses septiques Lac Vallée - Les Excavations Michel Chartier inc - Autorisation de paiement de facture du décompte progressif 03
  - 5.8 CARA – Adhésion 2022
  - 5.9 Adhésions 2022 pour la DG – ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec)
  - 5.10 Dépôt –Élections du 7 novembre 2017 - Liste des donateurs et rapports de dépenses
  - 5.11 Salaire des cadres et des élus 2022
  - 5.12 Dominic Beaulieu inc – Autorisation de paiement de factures pour dossier des fosses septiques du Lac Vallée – Règlement #640-2021 - 3 334.28\$
  - 5.13 Signé Lavallée inc. - Autorisation de paiement de factures pour dossier des fosses septiques du Lac Vallée – Règlement #640-2021 - 3 593.98\$
  - 5.14 Les Entreprises Stéphane Giroux - Autorisation de paiement de factures pour dossier des fosses septiques du Lac Vallée – Règlement #640-2021 - 183.88\$
- 6- **Travaux publics**
- 7- **Sécurité publique**
  - 7.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 659- 2022 - Règlement remplaçant le règlement #624-2019 visant à délimiter la limite de vitesse sur les chemins de la municipalité
  - 7.2 Modification des taux – Entente relative aux services d'un pompier préventionniste
  - 7.3 Salaires des pompiers 2022
- 8- **Urbanisme et environnement**
  - 8.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées – Janvier 2022
  - 8.2 Adoption du règlement #652-2022 - Modifiant le règlement # 561-2014 constituant un comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la durée du mandat des membres

- 8.3 Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement # 657-2022 - Modifiant le règlement modifiant le règlement de zonage # 526-2012 afin de permettre l'usage Hébergement de la classe récréotouristique dans la zone V1-301
- 8.4 Adoption du premier projet de règlement # 657-2022 - Modifiant le règlement modifiant le règlement de zonage # 526-2012 afin de permettre l'usage Hébergement de la classe récréotouristique dans la zone V1-301
- 8.5 Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement # 656-2022 - Modifiant le règlement modifiant le règlement de zonage # 526-2012 afin de modifier la hauteur d'un bâtiment dans la zone FV-903
- 8.6 Adoption du premier projet de règlement # 656-2022 - Modifiant le règlement modifiant le règlement de zonage # 526-2012 afin de modifier la hauteur d'un bâtiment dans la zone FV-903
- 8.7 Site d'élimination de neige usée – Attestation de conformité
- 8.8 Site d'élimination de neige usée – Demande de certificat d'autorisation au MELCC
- 8.9 Site d'élimination de neige usée – Engagement d'entretien
- 8.10 Adhésions 2022 à la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec)

**9- Culture et Loisirs**

- 9.1 Réseau Biblio – Contributions 2022
- 9.2 MADA – Adoption du plan d'action 2022-2024
- 9.3 MADA – Nomination du comité de suivi
- 9.4 Camp musical Père Lindsay – Appui au projet majeur de maintien d'actif
- 9.5 Camp de jour 2022 – Acceptation de l'offre de services du Camp De-La-Salle

**10- Période de questions**

**11- Levée de la séance en visioconférence**

Les questions doivent être adressées à [direction@stebeatrix.com](mailto:direction@stebeatrix.com) ou par téléphone au 450-883-2245 poste 6232 **avant lundi le 14 février à 10h00, en mentionnant que c'est une question adressée au conseil municipal**

**Les prochaines séances du conseil de tiendront à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre**